Université de Strasbourg

DÉLIBÉRATION
Conseil d'administration

Séance du 2 juin 2026

Délibération n°105 -2026
Point 5.8.3.11

Point 5.8.3.11 de l'ordre du jour
Tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC

EXPOSE DES MOTIFS :

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».
Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.
Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite pas augmenter les tarifs de ses formations.

Validation en conseil de composante : 10 avril 2026

Le 5 mai 2026, la CFVU a approuvé avec 31 voix pour.

Rapporteur : Rachel SCHURHAMMER, Vice-présidente

Délibération :
Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2026-2027 et renouvellements des formations diplômantes de l'ESBS proposées hors SFC.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	32
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	1

Destinataires :

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 4 juin 2026

La Directrice générale des services

Valérie GIBERT

			Tarifs 2025-2026	Tarifs 2026-2027	
Composante	**Diplômes**	**Droits de base (L ou M)**	**FI droits spécifiques**	**FI droits spécifiques**	**Remarques / Modifications**
Sciences, techniques, santé					
ESBS	DU Ingénieur eco-responsable	L			
ESBS	1A		265	265	
ESBS	2A		0	0	
ESBS	3A		0	0	
ESBS	DU Recherche et innovation thérapeutique	M	0	0	

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *: **2026-2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☒ SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : **ESBS**
Dénomination du DU : **Recherche et Innovation Thérapeutique (RIT)**
Date d'approbation par le Conseil de composante : **10/04/2026**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour)* :

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention :

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention :

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : L'équilibre du DU RIT est assuré par l'ITI IMS. En effet, ce DU s'inscrit dans le volet « formation » de l'ITI IMS et ce dernier prend en charge l'ensemble des dépenses de fonctionnement et des heures d'enseignement générées par ce DU.

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Non

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	6 étudiants en 1ère année 15 étudiants en 2ème année		6 étudiants en 1ère année 15 étudiants en 2ème année
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement *(Volume d'enseignement * taux horaire chargé)*	25 875€	Droits spécifiques: *(ne pas prendre en compte les droits de base)*	
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0€	Autres recettes (ITI IMS)	46 797€
Autres dépenses (dépenses de fonctionnement – bilan détaillé en PJ)	20 922€		
Total des dépenses	46 797€	Total des recettes	46 797€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser :

Commentaire du résultat :
Les droits de scolarité de base ainsi que l'ensemble des dépenses de fonctionnement du DU RIT sont pris en charge sur le volet « formation » de l'ITI IMS (Euridis).

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :*

Cohorte : La cohorte 2025/2026 était composée de 15 étudiants inscrits en 2ère année DU RIT et 6 en 1ère année. Conformément à nos objectifs de recrutement pluridisciplinaire, cette cohorte était constituée d'étudiants de différents Masters de l'Université de Strasbourg (Chimie, Sciences du vivant, Sciences du médicament, Biologie Santé) et école d'ingénieurs (ChemBioTech).
Insertion professionnelle : Depuis l'ouverture du DU, 39 étudiants ont été diplômés. L'insertion professionnelle des diplômés est suivie. Le taux de poursuite en thèse est de 63%, dont les 2/3 sont financées par l'IMS via le Challenge DDD. Grâce à plusieurs dons (Laboratoires Pierre Fabre, Fondation BNP Parisbas, Mutuelles AXA), le nombre de binômes lauréats du Challenge DDD a pu être augmenté.

Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	22	0€
Formation Continue	Limité en fonction des effectifs en FI	3 000€
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	26 295€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	0€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	0 €	Autres recettes (ITI IMS)	48 645€
Autres dépenses* (budget prévisionnel détaillé en PJ)	22 350€		
Total des dépenses	48 645€	Total des recettes	48 645€
Résultat (dépenses - recettes)		0€	

*A préciser

2. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☐ MASTER ☒

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogée, DS2001, facture, SFC…)
EB31U1 / 320 (1ERE ANNEE FI)	0€	Apogée
EB31U2 / 320 (2EME ANNEE FI)	0€	Apogée
EB31U1 / 320 (1ERE ANNEE FC)	3 000€	SFC
EB31U2 / 320 (2EME ANNEE FC)	3 000€	SFC

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☒

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :
RAS

Université de Strasbourg

Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire| DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDE POUR *: **2026 - 2027***

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

☑ SANS modification ☐ AVEC modification

Composante : **ESBS**
Dénomination du DU : **Ingénierie Eco-Responsable (IER)**
Date d'approbation par le Conseil de composante : **10/04/2026**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs *(obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour extraite d'Ametys)* :

RAS

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **NR**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **NR**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **15**

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? **Non**
Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :
(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	1A : 17 étudiants 2A : 17 étudiants 3A : 15 étudiants	1A : 2 étudiants 2A : 7 étudiants 3A : 5 étudiants	
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52€

	Promo 25	Promo 26	Promo 27
Fonctionnement	1 850,00 €	1 850,00 €	1 850,00 €
Frais de gestion (20% droits spécifiques)	901,00 €	901,00 €	901,00 €
Coût enseignement	1 768,00 €	1 768,00 €	1 768,00 €
TOTAL DEPENSES	4 519,00 €	4 519,00 €	4 519,00 €
TOTAL RECETTES	4 702,64 €	4 900,00 €	4 505,00 €
BILAN	**183,64 €**	**381,00 €**	**- 14,00 €**

Commentaire du résultat : Le résultat présenté est donc le fruit de trois années d'inscription assorti d'un complément de budget octroyé sur les fonds propres de l'ESBS au titre des projets d'innovation pédagogique. Ces fonds contribuent au développement de nouveaux outils pédagogiques spécialement créés (diagnostic 360°, TP consommations énergétiques, visite de sites éco-responsables). L'équilibre est atteint sur la période d'exercice.

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer *les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :* L'enquête de satisfaction montre un taux de 97% de satisfaction globale sur les enseignements pour l'année 2022/2023. Les retours sur les promotions passées montrent un intérêt marqué de la part des employeurs pour cette formation qui constitue une réelle plus-value dans le CV des ingénieurs diplômés.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	25	265€
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé *(52€ à minima)*	52€

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	1768€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	6625€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1325€	Autres recettes *	183,64€
Autres dépenses*	3700€		
Total des dépenses	6793€	Total des recettes	6808,64€
Résultat (dépenses - recettes)			15,64€

*A préciser

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE ☑ MASTER ☐

Droits spécifiques *(décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).*

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion (Apogee, DS2001, facture, SFC…)
EB30U1/320 (1A)	256€	Apogée
EB30U2/320 (2A)	0€	Apogée
EB30U3/320 (3A)	0€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION A LA SECURITE SOCIALE : OUI ☐ ou NON ☑

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :
RAS